

Workshop:

Changements climatiques et santé: une question de justice

Encadrement conceptuel et critique

Mohamed Abdmouleh

Tunis le13 /5/2017

ecomansour@yahoo.com



جمعية إيكولوجيا للبيئة الزراعية الخضراء

Agroécologie & Environnement Vert

Plan

L'objectif de cette présentation est d'essayer de mettre en place en encadrement conceptuel et critique du rapport entre les changements climatiques et la santé du point de vue de la justice sociale, et ce, dans le contexte des politiques mises en œuvre en Tunisie.



Plan

Cette tâche nécessite :

- I/ Une analyse conceptuelle des mots clés (les changements climatiques, la santé et la justice sociale) et les termes affiliés à eux dans le contexte d'un cadre d'évaluation;
- II/ Questionnement critique des politiques et « stratégies gouvernementales »;
- III/ Réflexion sur les alternatives et le plan d'action.



I/ Analyse conceptuelle

1/ Les changements climatiques:

Ils sont, selon la définition de la convention cadre*, ceux *«attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables »*.



*Convention Cadre des Nations Unies sus les Changements Climatiques - CCNUCC

I/ Analyse conceptuelle

Ces changements vont augmenter les phénomènes extrêmes, qui auront des effets sur la santé, comme les vagues de chaleur, les inondations et la sécheresse.

Selon l'OMS, les changements climatique auront 5 conséquences sur la santé:

- a) Les maladies à transmission hydrique;
- b) Les maladies à transmission vectorielle;
- c) Les maladies liées à l'exposition au soleil;



I/ Analyse conceptuelle

d) Les maladies du système respiratoire;

e) L'atteinte à la sécurité alimentaire à cause des impacts sur les activités économiques et surtout agricoles.

On peut dire aussi que la santé est influencée par les changements climatiques et par les politiques d'atténuations et d'adaptations.



I/ Analyse conceptuelle

2/ La santé:

« Est un état de complet de bien être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Le bien être peut être en rapport avec les ressources matérielles et les revenus, ou subjectif et psychologique comme la satisfaction personnelle et le sentiment de bonheur.



I/ Analyse conceptuelle

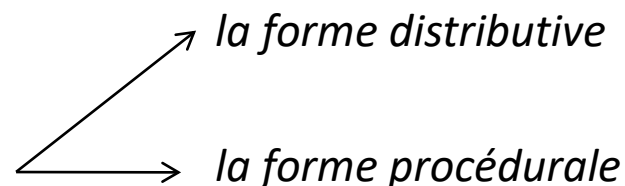
- Ce bien être est relié à l'aptitude d'assurer des fonctions essentielles pour un être humain: être sain, avoir un logement et des relations personnelles proches, etc.
- La distribution des impacts des changements climatiques sur le bien être et les politiques en rapport, concerne la question de la justice sociale



I/ Analyse conceptuelle

3/La justice sociale:

Elle prend 2 formes interdépendantes:



-*La forme distributive* concerne l'équité de la distribution des ressources, des bénéfices, des responsabilités, des chances et des risques, ainsi que leur répartition entre groupes ou catégories dans un pays (classe, genre, régions, espaces, zones et générations (enfants ou vieux).

- *La forme procédurale* concerne l'équité et la transparence du processus de la prise de décision et des choix lors de la réalisation des objectifs.



I/ Analyse conceptuelle

-La justice climatique est une dimension de la justice sociale. « Il s'agit d'assurer individuellement et collectivement que nous avons l'aptitude de se préparer et répondre aux impacts des changements climatiques et de se remettre d'eux . Il s'agit aussi des politiques d'atténuation et d'adaptation à ces changements en tenant en considération les vulnérabilités existantes et projetées ainsi que les ressources et les aptitudes ».



I/ Analyse conceptuelle

Les notions de **danger**, d'**exposition**, de **risque** et de **vulnérabilité** dans sa dimension socio-spatiale doivent être analysées:

→ Le danger est l'extension, la gravité et la probabilité d'un phénomène qui a la capacité de causer des dommages (ex les effets extrêmes du climat)

→ L'exposition est le degré de contact des éléments à risque (les gens ou les endroit) avec le danger.



I/ Analyse conceptuelle

→ La vulnérabilité d'un individu ou d'un groupe est le degré de conversion des facteurs extérieurs en perte de bien être.

→ Le risque est une fonction du danger, d'exposition et de vulnérabilité.



I/ Analyse conceptuelle

Les facteurs de conversion des effets négatifs en perte de bien être sont d'ordre :

- personnels** (handicaps, ou aptitudes et qualifications, âge, genre et santé);
- **environnementaux** (disponibilité d'espaces verts, qualité du logement, emplacement du logement et l'existence d'espaces publics ou infrastructures);
- **sociales** (les rapports sociaux, les types de solidarités, système de sécurité et de couverture sociale, assurance et accès aux services, niveau d'inégalités ou de revenus) et
- **institutionnels ou procéduraux** (qualité des services, efficacité des institutions et participation aux prise de décisions).



I/ Analyse conceptuelle

La vulnérabilité a une dimension **socio-spatiale**.

Cette dimension concerne la combinaison des aspects du temps et de l'espace (divers niveaux) avec les facteurs environnementaux, personnels, socio-économiques ou institutionnels exprimant le degré de conversion des facteurs extérieurs en perte de bien être .



I/ Analyse conceptuelle

Les dimensions de la vulnérabilité socio-spatiale sont:

- a)** la capacité d'adaptation (qui englobe l'aptitude de se préparer, l'aptitude de répondre l'aptitude de se remettre) ;
- b)** l'exposition accentuée : c'est-à-dire les caractéristiques physiques de l'environnement comme les espaces verts, le type et les emplacements des logements ;
- c)** la sensibilité concerne les caractéristiques biophysiques d'une personne comme l'âge ou l'état de santé qui peut augmenter la probabilité d'augmentation d'une conversion d'un événement extrême en perte de bien être.



I/ Analyse conceptuelle

L'inconvénient climatique : est une fonction de la probabilité et du degré d'exposition au danger reliée aux individus et aux groupes vulnérables concernés par ce danger .

Cet inconvénient peut être estimé et cartographié (ex : des personnes âgées ou des populations pauvres vivants des maison rudimentaires isolées dans un village à Boussalem estimés à 30 % de la population).



Les vulnérabilités

Si on dresse un tableau des vulnérabilités on aura le résultat approximatif suivant:

- 1- Les régions du nord, du centre ouest et du sud et quelques zones côtières (intensité des impacts);
- 2- Les zones rurales et les gouvernorats du nord, du centre ouest et du sud;
- 3- Les femmes et les enfants surtout dans les zones rurales;
- 4- Les handicapés (66.672 personnes en 2015);
- 5- Les personnes âgés (12% en 2015) qui seront 23% en 2041;



Les vulnérabilités

- 6- Les chômeurs actuels et ceux qui vont perdre leur emploi à cause du déclin de leur activité suite aux impacts des changements climatiques ou surexploitation/dégradation ;
- 7- La population active sans couverture sociale (estimée à plus d'un million en 2014);
- 8- Les réfugiés climatiques en Tunisie;
- 9- 57.000 familles qui doivent parcourir 1Km et plus pour accéder à un point du réseau public national (Sonede) ou aux réseaux locaux instaurés par le Génie rural (Min. agriculture);
- 10- Les quartiers périurbains spontanés;
- 11- Les habitants des forêts ou près des forêts estimés à un millions de personnes (23% de la population rurale);



Les vulnérabilités

- 12-**250.000 familles « nécessiteuses » et 578.000 familles recevant cartes de soins à tarif réduit;
- 13-** Les populations rurales vivant dans les périmètres irrigués surtout dans régions de Kairouan et de Sidi bouzid;
- 14-** Tout genre de vulnérabilité ou population vulnérable non révélée faute de déclarations dans les services publics ou de production et traitement de données fiables;
- 15-**écoles dans des zones rurales privées d'eau et d'infrastructure sanitaire.

Qu'est ce qu'on a préparé pour eux?!



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- Un pays fait des évaluations nationales pour bien préparer son adaptation et assurer la résilience de la population et du pays .
- Dans notre pays, riche par un héritage d'incommunicabilité et de distorsions institutionnelles et réglementaires, on prépare une évaluation et on confectionne une stratégie parce qu' on a signé une convention internationale.
- La Tunisie a ratifié la CCUNCC (1992) en 1993, le protocole de Kyoto (1997) en 2002 et l'accord de Paris (2016).



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

Durant la période entre 2006 et 2010 jusqu'à 2012 on a eu:

- a) la nomination d'une structure focale nationale rattachée au premier ministre/présidence du gouvernement;
- b) la désignation d'une autorité nationale désignée pour le suivi et l'implémentation des projets de développement propre (PDM) conformément au P.Kyoto;
- c) élaboration des stratégies sectorielles (santé, agriculture , tourisme) 2006/2010;
- d) adoption d'une version finale de la stratégie nationale face en changements climatiques en 2012.



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- Ces documents ont bénéficié d'un «encadrement», «assistance», «accompagnement», des organisations onusiennes, institutions financières internationales, l'Unions Européennes, l'union pour la méditerranée, les agences de coopération, et à leur tête la fameuse et puissante GIZ .
- Les conceptions sont dictées par l'agence de coopération et les autres bailleurs de fonds. L'élaboration est assurée par le consultant tunisien/étranger du même réseau.
- L'apport officiel tunisien consiste à mettre le logos, signer les engagements financiers et fournir les données ou changer les lois.



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- On a donc:

Un conglomérat composé par les créanciers/agences, par les consultants et par les fonctionnaires offshore des établissements publics

Trop de GIZ et de KFW Trop!

- Savez-vous que pratiquement une personne et un petit service dans le ministère de l'environnement sont concernés par le sujet. Tout le monde n'est au courant de rien et continue à travailler comme d'habitude!

- **Rappelons que** la Tunisie a une contribution minimale dans les émissions des gaz à effets de serres (0.07% en 2010)



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

C'est ce qui a poussé les décideurs et ceux qui ont conçu la stratégie à mobiliser la somme de 18 milliard USD pour l'atténuation, avec 2 milliards, comme offre de la maison.

-**Rappelons aussi que** la Tunisie est parmi les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Cette situation a nécessité la mobilisation, pour l'adaptation, la somme de 1.916 milliard USD couvrant la période de 2015 à 2030.

- la majorité des sommes vont être dépensées sur les stations de dessalement (Djerba, sfax et zarrat..), la réhabilitation des côtes, des aires et des forêts ou parcours. Le reste est pour plus de veille et développement des compétences.



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- Ces dépenses seront accompagnées par des ajustements réglementaires et par des « solutions » de marché qui seront bénéfiques seulement au capital.

On peut parler de:

- Privatisation des services de l'eau et de l'assainissement, augmentation des tarifs, désengagement de l'Etat et la privatisation de la nature au nom du paiement des services environnementaux rendus ou au nom du PPP
- Le secteur de la santé a pu dénicher la somme de sept millions USD pour quinze ans pour le développement des compétences, la recherche la sensibilisation et le renforcement de la surveillance, de la coordination intersectorielle, de l'alerte et la détection (cinq axes).



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- Le document de la stratégie du secteur est bien rédigé conformément aux directives de la CCUNCC et de l'OMS et a fixé des axes de projets.
- On ne trouve pas toujours des intervenants dans les secteurs comme bénéficiaires (l'institut de santé au travail, le ministère de l'intérieur ou de la défense, le ministère de l'agriculture, l'office de la population ou certains services de la santé).
- Les changements climatiques ne figurent pas, jusqu'à ce jour, dans les programmes des facultés de médecine et écoles de santé.

MAIS



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- Nous n'avons pas résolu encore nos problèmes chroniques d'inégalités et de ségrégations en matière de soin.
- Nous avons souffert et nous souffrons encore d'une dégradation continue de l'environnement et des écosystèmes, la pollution de tout genre causée par l'urbanisation anarchique, l'activité agricole industrielle et l'industrie extractive.
- Nous sommes infestés par une corruption démocratisée, par l'absence de transparence et de consultation et de données fiables sur notre état de santé (ex : carte sanitaire 2015)
- Les impacts de l'accords de libre échange



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

Nous avons aussi de nouvelles menaces:

- le gaspillage continu de nos ressources hydriques (renouvelables et fossiles) par la programmation de nouveaux périmètre irrigués et d'encouragement des cultures destinées à l'exportation, à l'industrie du papier (eucalyptus à Sedjnene) et à la production de bio carburant (Mtebassata).
- programmation de grands projets d'extraction de phosphate à Tozeur, et Srawartene
- programmation de grands projets de transformation du phosphate à Mdhilla, Skhira et Gabes.



II/ Questionnement critique des politiques et des « stratégies »

- encouragement des projet utilisant la fracturation hydraulique
- privations des tunisiennes et tunisiens de leur droits à l'accès aux soins par la privatisation du secteur par le biais des programmes dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE (PAS, PACS). En effet, le **Programme d'appui à la compétitivité des services (PACS)** permet, selon un processus de marchandisation par la standardisation, la transformation de la valeur d'usage du secteur de la santé en une valeur d'échange évaluée économiquement pour le profit.

<http://www.leconomistemaghrebin.com/2016/01/26/pacs-tunisie-ue-lancement-officiel/>



II/ questionnement critique des politiques et des « stratégies »

Ce mécanisme permet au capital européen de délocaliser les services de soins pour bénéficier du coup, ou investir dans des établissements destinés aux tunisiens. Dans tous les cas, les profits vont être rapatriés vers l'Europe et notre endettement va augmenter

- les vagues d'émigrations climatiques issues des pays subsahariens
- les programmes d'ajustements structurels .

Donc que faire?!



III/ Alternatives et plan d'action?

- La santé est une question de justice sociale et ne fait pas partie des slogans figurant dans les livres blancs ou dans les mises en scène des dialogues sociétaux .
- Pour que justice soit faite, une vraie participation citoyenne démocratique est indispensable.

Cette participation nécessaire sur tous les échelles nécessite:

- a) Une disponibilité de données publiques gratuites, libres et disponibles au niveau géographique le plus fin ;
- b) Une véritable valorisation de nos compétences



III/ Alternatives et plan d'action?

- c) Le rétablissement de la connexion et le flux d'informations entre institutions publiques. C'est ce qui peut assurer, tout en garantissant la transparence et la redevabilité, une véritable coordination intersectorielle à l'échelle micro et macro durant les étapes d'élaboration, d'exécution et d'évaluation.
- d) Un vrai combat pour des choix clairs entre :
- souveraineté et soumission aux dictats des créanciers;
 - protection des écosystèmes et la promotion de l'extractivisme (phosphate, fracturations et cie);
 - la souveraineté alimentaire et le gaspillages de nos ressources très limitées pour exporter des produits compétitifs.



III/ Alternatives et plan d'action?

Ces choix sont des conjonctions exclusives!

Il est temps de travailler ensemble, d'intensifier la veille et de coordonner nos efforts pour le changement du système et la garantie de notre bien être !!



Références bibliographiques (1)

- Hai-ying liu et al, approches to integrated monitoring for environmental health impact assessment . Site *Environmental Health* : [Http://www.ehjournal.net/content/11/1/88](http://www.ehjournal.net/content/11/1/88)
- L'institut national de la statistique, recensement 2014 : http://census.ins.tn/sites/default/files/rgph-chiffres-web_0.pdf
- Altercarto ; Fctcr, Journal carto citoyenne, Tunis, décembre 2016,
- Organisation mondiale de la santé, protéger la santé face aux changements climatiques : évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation,2015 : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/151810/1/9789242564686_fre.pdf?ua=1&ua=1
- Document officiel de stratégie de la santé et les changements climatiques 2010
- Nefsi-Bouzidi Aida : Evaluation économique de l'impact des changements climatiques sur l'agriculture : Etude théorique et application au cas de la Tunisie. Ecologie, Environnement. Agro ParisTec, 2012, français (Accès Juillet 2016)
- IBON International.2015 : [http://iboninternational.org/sites/ibon/files/resources/English %20NCP %20Primer %20Ebook.pdf](http://iboninternational.org/sites/ibon/files/resources/English%20NCP%20Primer%20Ebook.pdf), p 32-50. (Accès Juillet 2016)
- Kill Jutta, l'évaluation économique de la nature, donner un prix à la nature pour la protéger, Fondation Rosa Luxemburg, Bureau de Bruxelles, Réseau No financialisation of nature, Novembre 2015.

Références bibliographiques (2)

- République Tunisienne, Ministère de l'aménagement du territoire et du développement durable, Secrétariat d'Etat au développement durable, convention cadre des nations unies sur les changements climatiques, premier rapport biennal Tunis, 2014
- Fao, Marh, initiative régionale sur la pénurie d'eau au proche orient et Afrique du nord, évaluation nationale : Cas de la Tunisie (Version française provisoire), 2014.
- Elleuche Fatine, Atelier régional: Forêts, parcours et changement climatique dans la région du moyen orient, le Caire septembre 2011, p3 : <http://www.fao.org/forestry/29156-09d75056ae70fc7bb66ffd8dc2253dc.pdf>
- Sersiron Nicole, Dette et extractivisme, la résistible ascension d'un duo destructeur, Paris CADTM, les éditions Utopia, 2014.
- Audet René et Bonin Patrick, y a-t-il plus de justice climatique dans les accords de Cancun dans « Ecosocialisme ou barbarie », Nouveau cahier de socialisme, Quebec, Canada : Eco-société, 2011.
- Josef Rountree Fondation, Climate change and social justice: an evidence review, 2014 : <https://www.jrf.org.uk/report/climate-change-and-social-justice-evidence-review>.
- Belhedi Amor, La fracture territoriale. Dimension spatiale de la Révolution tunisienne, Editions Wassiti, Coll. Ibraz, Tunis, 2012